

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP 2329

Edition du
08 juin 2021

DANS CE NUMÉRO

Suisse-UE: nouvelle déchirure (François Nordmann)

Fin de l'accord institutionnel, retour sur le parcours d'une politique qui mène vers la rupture et une nouvelle traversée du désert

Politique européenne, Helvétie à la dérive (Jean-Daniel Delley)

Fin de l'accord institutionnel, un problème gouvernemental helvétique. Manque de débat, manque de compromis, manque de concordance... tout manqué

Petite leçon d'histoire suisse (Charlotte Robert)

Émigration ou export-import, la Suisse et les Suisses ont toujours beaucoup gagné à l'étranger. Mais aujourd'hui, le gouvernement se révèle incompréhensiblement frileux

Genève, New York, la quête du père (Pierre Jeanneret)

Courir dans les vagues, dernier roman de Harry Koumrouyan, un texte qui a du souffle et joue de rebondissements

Suisse-UE: nouvelle déchirure

Fin de l'accord institutionnel, retour sur le parcours d'une politique qui mène vers la rupture et une nouvelle traversée du désert

François Nordmann - 04 juin 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/39048>

Sept longues années se sont écoulées entre l'échec de l'Espace économique européen le 6 décembre 1992 et la conclusion des premiers accords bilatéraux avec l'Union européenne en 1999. Le même laps de temps sera sans doute nécessaire pour que la Suisse retrouve un équilibre dans ses relations avec l'Union européenne.

Concrètement, cela veut dire qu'il faudra attendre le renouvellement du Conseil fédéral de 2027 pour qu'une nouvelle équipe de dirigeants soit en mesure de régler avec l'autorité et la crédibilité nécessaires les mécanismes institutionnels recherchés. D'ici là, le bilatéralisme risque de reculer en dépit des proclamations rhétoriques d'attachement des membres de l'actuel Conseil fédéral.

Du credo adhésion au culot monstre

L'UE a voulu préserver le statut spécial qu'elle a octroyé à la Suisse dans la perspective de l'adhésion: à l'époque, c'était le mantra de la politique européenne de Berne, soutenu par les partis politiques sauf l'UDC. L'adhésion représentait jusqu'en 2006 l'option stratégique de la politique étrangère suisse, qui justifiait le régime différencié que l'UE réservait à la Suisse.

Nonobstant le retrait de cette option en 2006, l'UE a maintenu les facilités accordées à la Suisse tout en veillant à les rendre compatibles avec la gestion d'un grand marché soumis à un droit homogène et en constante évolution. Elle a respecté les besoins de la démocratie directe, les délais et les pratiques de notre vie politique, exigeant en échange un minimum de discipline pour permettre le fonctionnement harmonieux de ce vaste ensemble.

La Suisse n'étant ni un État membre ni un État tiers, elle bénéficiait d'un accès privilégié au

marché unique. Une position *sui generis* que l'UE estimait devoir conditionner à des règles communes plus contraignantes.

Maintenant la Suisse veut s'en affranchir, conserver son accès privilégié au marché et aux coopérations de l'UE, tout en prétendant être vue comme un État tiers - dont aucun ne jouit des mêmes prérogatives que la Suisse. C'est une régression ou un culot monstre: le dialogue politique avec l'UE que la Confédération réclame est-il une institution réservée aux membres de l'Espace économique européen ?

Fin des privilèges annoncée

En se projetant dans l'avenir, on est en droit de se demander si les responsables qui seront aux commandes de l'UE en 2028 voudront reprendre le dossier là où la Suisse l'a laissé? Auront-ils la même approche qu'aujourd'hui? Après tout, le Conseil fédéral a demandé lui-même dans l'une de ses déclarations le 26 mai dernier à être traité comme n'importe quel État tiers. Mais si c'est vraiment le cas, l'accord institutionnel ne sera peut-être plus à l'ordre du jour.

Pour retrouver une relation structurée, nous n'aurons peut-être d'autre choix que d'adhérer à l'Espace économique ou à l'Union européenne elle-même. Dans tous les cas de figure, la Suisse devra modifier au préalable la manière dont elle applique la libre circulation des personnes.

L'offre de compromis rejetée par la Suisse le 26 mai dernier continuera à représenter le standard minimum pour nos partenaires européens, et un accord de libre échange qui ne réglerait pas les questions liées au marché du travail ne sera pas suffisant, vu l'interpénétration quasi-symbiotique de la Suisse avec ses voisins.

Le sort de l'accord institutionnel a été scellé dès le 18 décembre 2013, soit lors de l'adoption du

mandat de négociation par le Conseil fédéral. Les points litigieux faisaient l'objet de «*lignes rouges*», alors même qu'ils constituaient les intérêts essentiels de l'Union européenne.

Dans toute négociation, on finit par s'entendre même sur les sujets les plus délicats, en règle générale vers la fin, quand les problèmes moins controversés ont déjà trouvé une solution acceptable de part et d'autre. Tel fut le cas pour ce qui est de la juridiction de la Cour de justice de l'Union européenne. Mais la Suisse n'a pas bougé sur les autres points sensibles.

Nez dans le guidon, vers la rupture

Les syndicats ont exercé un droit de veto sur les mesures d'accompagnement. Quant à l'extension du cercle des bénéficiaires de la sécurité sociale, l'opposition des tsars de la politique migratoire, s'appuyant sur l'UDC, s'est avérée insurmontable. Le Conseil fédéral a abordé la négociation en mode dilettante.

Le mot d'ordre de 2012 à 2017 était : «*Vas-y, Didier, montre-nous ce que tu obtiendras*». Écœuré par le manque de soutien de ses pairs et des groupes politiques au parlement, le conseiller fédéral Didier Burkhalter a fini par jeter l'éponge le 14 juin 2017. Ses anciens collègues ont dû alors s'y mettre plus sérieusement: d'où les longues séances et séminaires du gouvernement, de janvier et février 2018, qui ont fait suite à la visite à Berne de Jean-Claude Juncker, président de la Commission.

Pour l'adapter aux propositions de ce dernier relatives à l'arbitrage, le 2 mars 2018, le Conseil fédéral a fait savoir qu'il avait retouché le mandat. Mais il a maintenu sa ligne intransigeante sur les mesures d'accompagnement et la directive sur la citoyenneté européenne. Les diplomates suisses avaient pour instruction de ne pas entrer en matière sur ces thèmes.

L'UE a passé outre et concocté un compromis en recourant aux lumières des ambassadeurs des pays membres accrédités à Berne. Lorsque le Conseil fédéral a revu sa position une dernière fois le 11 novembre 2020, il a opté pour une solution «*du tout ou rien*»: ou bien l'Union européenne reprend les positions suisses telles quelles ou bien ce sera la rupture. À cette aune, les concessions partielles de l'UE ne pouvaient qu'être rejetées.

Dans ces circonstances, les solutions d'ersatz qui ont fleuri pour sauvegarder malgré tout l'acquis avec l'Union européenne ne doivent pas faire illusion: nourrir unilatéralement des relations bilatérales dont le partenaire ne veut plus sous sa forme actuelle sert tout au plus à rassurer le bon peuple - et peut-être soi-même.

À plusieurs reprises le Conseil fédéral s'est plaint de la «*politique de pression*» de l'Union européenne. Il aurait mieux valu élaborer à temps une stratégie qui exploite intelligemment le rapport de forces et qui ne tienne pas seulement compte des aléas de la politique intérieure, le nez dans le guidon.

Politique européenne, Helvétie à la dérive

Fin de l'accord institutionnel, un problème gouvernemental helvétique. Manque de débat, manque de compromis, manque de concordance... tout manqué

Jean-Daniel Delley - 06 juin 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/39052>

La rupture unilatérale des négociations avec l'Union européenne clôt une gestion désastreuse de ce dossier par le Conseil fédéral. Mais surtout

il éclaire crûment l'affaiblissement d'un système où le gouvernement ne peut plus compter sur l'appui des partis représentés en son sein. Sans

une bonne dose de concordance, la Suisse navigue comme un vaisseau privé de cap, faute d'un pilote tenant le gouvernail.

En annonçant qu'il mettait fin aux négociations sur un accord institutionnel, le Conseil fédéral a déclenché une pluie de critiques justifiées. De la conduite chaotique de sa politique européenne (DP 2329), à son incapacité à entendre les partenaires sociaux, en passant par son silence dans la défense d'un projet qu'il évaluait encore positivement en 2018, tous les ingrédients se trouvaient réunis pour conduire à un échec.

Monologue bruyant

En désertant le débat, le gouvernement a laissé le champ libre aux adversaires de l'accord, souverainistes, comme défenseurs d'intérêts sectoriels. Ce monologue bruyant des *neinsager* a progressivement fait naître la croyance que cet accord se heurterait à une opinion publique majoritairement rétive à institutionnaliser nos rapport avec l'UE.

Il a fallu attendre les révélations de la radio alémanique le 20 mai dernier pour apprendre que l'administration fédérale avait fait l'inventaire des conséquences négatives d'une absence d'accord. Même les membres de la commission des affaires extérieures du Conseil national n'y avaient pas eu accès. Mais lorsque ces critiques émanent de partis politiques et de parlementaires - en particulier du PLR et du PSS - on ne peut s'empêcher de leur tendre un miroir. Qu'ont-ils entrepris pour encourager le Conseil fédéral à poursuivre ses efforts, pour l'assurer de leur soutien dans la recherche d'une solution ? Rien.

Pire, le front commun entre la gauche et la droite qui a permis à la Suisse de rebondir après l'échec de l'adhésion à l'Espace économique européen et d'ouvrir avec succès la voie bilatérale, ce front commun s'est délité pour faire place à une cacophonie jusqu'au sein même des partis.

Problème helvétique

Or, comme le rappelle opportunément Daniel Binswanger dans [Republik](#), les problèmes

auxquels se heurtait la finalisation de l'accord institutionnel ne résidaient pas à Bruxelles, mais à Berne. A-t-on vu les partenaires sociaux se mettre autour d'une table et débattre de [mesures internes](#) telles que préconisées par *Foraus* et propres à garantir le niveau des salaires et les conditions de travail ? A-t-on vu les partis s'accorder sur les garanties offertes par le mécanisme de résolution des conflits prévu par l'accord et sur l'attitude à adopter en cas de litige avec Bruxelles ? Non et non.

Ils se sont tous efforcés de peindre le diable sur la muraille en imaginant des scénarios catastrophes - démantèlement des mesures d'accompagnement et autre immigration massive de cas sociaux. Les fantasmes ont pris le dessus sur l'analyse factuelle. Les craintes projetées sur Bruxelles l'ont emporté sur une pesée objective des intérêts à consolider la voie bilatérale.

Dans ces conditions, on voit mal comment le Conseil fédéral aurait pu tenir un cap. En régime parlementaire, le gouvernement peut poser la question de confiance ou brandir la menace d'une dissolution de l'Assemblée, bref il dispose des moyens de discipliner sa majorité. Rien de tel en Suisse.

Pour aboutir à une décision, l'exécutif et le législatif sont condamnés à s'entendre, d'autant plus lorsque la *vox populi* tranche en dernier ressort. Dans le dossier européen, cette recherche d'un compromis a été négligée.

Il n'y a là rien d'étonnant puisque qu'au principe de la concordance s'est substitué celui de la proportionnalité: le droit de siéger au sein du Conseil fédéral relève de l'arithmétique et non plus de la volonté de construire des solutions de compromis, tout au moins sur des dossiers d'importance tel que celui de nos relations avec l'Union européenne.

UDC contre UE

Voilà le paradoxe. Une majorité populaire a constamment validé le renforcement de nos liens avec Bruxelles, contre la volonté de l'UDC. Et aujourd'hui ce parti peut crier victoire, non grâce à l'aval du souverain, mais parce que les

autres formations n'ont pas su faire front commun, parce qu'elles sont paralysées par la peur et en oublient d'expliquer leurs options et de convaincre.

Cette peur, l'UDC la distille depuis des années comme un poison, en stigmatisant l'étranger et les étrangers, en repoussant sans répit les limites de la provocation. Pratiquant ouvertement une politique d'opposition – consultez les votes de n'importe quelle session parlementaire, les résultats parlent d'eux-mêmes ! Ce parti revendique un statut gouvernemental. Il y a une quinzaine d'années déjà, nous

soulignons l'incompatibilité de ce statut avec une position hostile à nos relations avec l'UE ([DP 1753](#)).

Sur ce dossier, l'UDC s'est mise hors jeu. Il est temps d'en prendre note et de rebattre les cartes en vue des élections de 2023. Mais il ne suffit pas d'écarter le trublion. Encore faut-il que les partis désireux de partager le pouvoir exécutif se mettent d'accord sur les grandes lignes des dossiers essentiels pour la Suisse, dont bien sûr le dossier européen. À défaut, le bateau continuera de voguer sans cap et d'essuyer les tempêtes.

Petite leçon d'histoire suisse

Émigration ou export-import, la Suisse et les Suisses ont toujours beaucoup gagné à l'étranger. Mais aujourd'hui, le gouvernement se révèle incompréhensiblement frileux

Charlotte Robert - 07 juin 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/39055>

Questionnez les Suisses sur leur passé lointain, vous obtiendrez le plus souvent une réponse bien rodée. Seront immédiatement cités, soit le Pacte fédéral, soit le légendaire Serment du Grütli – le premier ayant permis, en fait, une bonne gestion des taxes de passage du Gothard. On évoque aussi la mémoire des mercenaires, non sans arborer un sourire réprobateur. Mais oui, des Suisses se sont vendus en nombre en des temps où il n'y avait pas de travail ni de place pour eux à l'intérieur du pays.

Se rappeler qu'au Moyen Âge, la Suisse, en raison de sa topographie alpine, ne disposant pas de matières premières ni d'accès à la mer, était l'un des pays les plus pauvres du monde. D'où le recours à cette ressource humaine qu'a représenté le mercenariat. Un ébéniste m'a raconté que, dans la campagne fribourgeoise, il existe quantité de très beaux meubles français des XVII^e et XVIII^e siècles. Autant de salaires en nature et de signes de reconnaissance de l'armée de notre voisin de l'Ouest.

Les mercenaires sont revenus avec des

connaissances très utiles concernant ce qui était produit et consommé dans les pays qu'ils avaient traversés. Ils ont ainsi contribué à la proto-industrialisation, observable dès le début des années 1780. Mais même après 1815, la Suisse ne représentait pas un marché intéressant, avec ses 22 cantons et les barrières douanières qui les protégeaient.

Travailler et vendre à l'étranger

Il fallait donc impérativement vendre à l'extérieur. Sans hésiter, les Suisses s'y sont employés. L'Europe ne connaissait que le lin ou la laine; ils lui ont apporté le coton et la soie. Et aussi moult produits tropicaux très intéressants: café, thé, cacao, épices, caoutchouc, notamment. Aujourd'hui encore, les commerçants suisses gardent toujours l'œil ouvert sur le monde. J'ai rencontré une famille argovienne qui s'était répartie les marchés: le père en Suisse, un fils en Asie, un autre en Afrique et le dernier en Amérique latine.

Au début de la révolution industrielle, la Suisse

n'exportait que du papier, du savon et des allumettes. Mais, très vite, ont suivi les montres, les textiles, les machines. En 1925, [Volkart](#), entreprise de Winterthour, disposait de 163 comptoirs en Inde.

D'ailleurs, lors de mon premier voyage au Ghana, en 1982, la délégation dont je faisais partie avait rencontré le vice-président Paul Victor Obeng. Sa première phrase avait été: «*Vous êtes les premiers à nous avoir colonisés*». Correct: la Mission de Bâle s'est installée au Ghana non seulement pour christianiser les Ghanéens, mais aussi pour y faire du commerce *export-import*. De plus, elle y a planté une grande partie du cacao, le Ghana étant moins éloigné de l'Europe que les Antilles et la Colombie, pays producteurs originels.

À l'heure actuelle, les Suisses contrôlent encore une partie importante des marchés du café et du cacao. Mais, bien sûr, seulement ce qui va être consommé en Suisse y est importé.

Ne pas confondre Suisse et Suisses

La Suisse institutionnelle ne se confond pas avec les personnes de nationalité suisse. D'abord, c'est seulement en 1848 que la Confédération s'est constituée, avec un gouvernement central et une neutralité imposée par les autres pays européens depuis 1815. En matière de relations économiques internationales, les Helvètes n'ont jamais attendu que le Conseil fédéral fasse preuve d'esprit d'ouverture.

Ils ont donc pris eux-mêmes l'initiative et se sont installés partout. Aujourd'hui [776 000 Suisses](#) - soit 10,7% de l'ensemble des détenteurs d'un passeport à croix blanche - vivent à l'étranger, peuvent suivre au jour le jour l'actualité du pays grâce à Swissinfo et les plus de 18 ans reçoivent leur matériel de vote.

Et en 1828 naît Henri Dunant, un entrepreneur travaillant en Algérie que ses affaires amènent en Italie du Nord où il découvre avec effroi la situation sanitaire aux lendemains de la bataille de Solferino (24 juin 1859). Il s'engage personnellement sur le terrain et publie un livre-témoignage qui préconise le règlement pacifique des conflits.

Dunant n'est certes pas l'artisan de la neutralité active suisse ni le créateur de la Croix-Rouge internationale. Mais sa vision a permis à la ville de Genève de devenir la Genève internationale que nous connaissons. New York compte moins de 1 000 fonctionnaires internationaux tandis que la Genève internationale offre globalement [34 000 emplois](#). Elle héberge la majeure partie des organisations internationales, notamment celles du système des Nations unies.

Autant les citoyens suisses sont entreprenants, autant leur gouvernement se montre frileux. Cette dichotomie me fascine. Qu'est-ce qui a conduit le Conseil fédéral à refuser *de facto* l'accord-cadre avec l'UE ? Personne n'a d'explication plausible, la Commission européenne exprime aussi son incompréhension.

Genève, New York, la quête du père

Courir dans les vagues, dernier roman de Harry Koumrouyan, un texte qui a du souffle et joue de rebondissements

Pierre Jeanneret - 03 juin 2021 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/39041>

Dans la production littéraire romande de cette première partie de l'année 2021, un livre nous semble sortir du lot. Sans doute ne doit-il pas sa principale qualité à son inventivité stylistique. La

langue de Harry Koumrouyan reste très classique, et on a parfois l'impression de lire une œuvre de Gide ou de Mauriac, à l'exception des dialogues, qui sont davantage de notre temps.

Mais *Courir dans les vagues* a du souffle ! L'auteur maîtrise parfaitement l'écriture d'un roman ample, aux multiples rebondissements – tous parfaitement crédibles – et mettant en scène de nombreux personnages.

Résumons brièvement l'argument de cet opus, sans en dévoiler bien sûr les péripéties, qui lui confèrent un rythme et par moments un véritable suspense. Simon Gautier, dix-sept ans, est un adolescent de Genève, fréquentant le «lycée», en fait le collège. Il n'a jamais connu son père. Celui-ci, Matt Eastland fut le compagnon de sa mère Pauline, avant de la quitter. Alors enceinte, elle a décidé d'élever son enfant seule, d'une manière assez possessive.

Simon va partir à la recherche de ce père fantôme, dont il ne possède qu'une photo en noir/blanc. Ce qui constitue le thème principal du roman. Il va mener une véritable enquête, qui le conduira jusqu'aux États-Unis. Il s'approchera toujours davantage du but de sa recherche, notamment grâce à l'aide d'une série de témoins, qui ont connu Matt, lorsqu'il travaillait pour l'ONU à Genève ou pour la CIA en Amérique.

Le roman progresse aussi grâce à une série de *flash-back*, qui nous font connaître le passé des différents personnages. À ce propos, il faut relever l'empathie qui lie l'auteur à ceux-ci.

Une autre qualité de ce roman est de décrire avec beaucoup de justesse les différents milieux où évoluent ces personnages. Qu'il s'agisse de

l'atmosphère scolaire du collège – probablement le collège Calvin vu sa situation géographique; du milieu assez fermé des instances onusiennes, comme Albert Cohen l'avait si bien fait pour la SDN; de la bourgeoisie protestante habitant les villas du quartier chic de Vandœuvres, avec ses rituels figés et un peu désuets; des diverses facettes de New York que l'auteur semble bien connaître.

C'est dit avec un mélange de tendresse et d'humour, voire d'ironie, même si certains passages du livre se révèlent être assez pathétiques. Et tout cela sonne juste, ce n'est pas de la «littérature» au mauvais sens du terme, le lecteur y croit.

Sans pourtant jamais s'égarer dans des digressions qui nous feraient perdre le fil de l'action principale, Harry Koumrouyan en vient à développer des thèmes collatéraux, donnant même un moment à son livre le caractère d'un roman d'espionnage. Mais nous n'en dirons pas plus... Quant à la rencontre de Simon et de son père, elle finira bien par avoir lieu, mais là aussi nous laissons au lecteur le plaisir de découvrir une fin inattendue.

L'auteur, Harry Koumrouyan, a été enseignant à Genève, directeur de collège, puis collaborateur d'un conseiller d'État. Il se consacre maintenant à l'écriture. *Courir dans les vagues* est son troisième roman. Une œuvre à suivre !

Harry Koumrouyan, *Courir dans les vagues*, Vevey, Éditions de L'Aire, 2021, 315 p

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour tablettes, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Suisse-UE: nouvelle déchirure

Politique européenne, Helvétie à la dérive

<https://www.domainepublic.ch/articles/39048>

<https://www.republik.ch/2021/04/24/nicht-bruessel-ist-das-problem>

https://www.foraus.ch/wp-content/uploads/2019/03/FlaM_versionWEB.pdf

<https://www.domainepublic.ch/articles/9671>

Petite leçon d'histoire suisse

<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/041835/2005-08-15/>

<http://gi-f-01.05.09.01-2021a.pdf/>

<https://www.geneve-int.ch/fr/jobs>

Genève, New York, la quête du père